

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

**Herausgeber:** Schweizerischer Forstverein

**Band:** 46 (1895)

**Artikel:** Les rambles utilisées comme fourrage [fin]

**Autor:** P.T.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-763770>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les ramilles utilisées comme fourrage.

(Fin.)

On procèdera donc de préférence comme suit:

Prendre des ramilles jusqu'à une épaisseur de 2 cm., qu'elles soient feuillées ou non, fraîches ou desséchées, humides ou sèches, tendres ou dures (les rameaux feuillés sont cependant préférables) ; seuls les rameaux morts n'ont aucune valeur nutritive ; les faire passer à la machine après avoir préalablement réglé le couteau de manière à ce qu'il hâche grossier ; y mêler du malt à raison de  $\frac{1}{2}$  à 1 kg. par quintal métrique ; repasser le mélange dans la machine ; y ajouter 1 à 2 % de gros sel ; humecter avec peu d'eau et serrer le tout dans une caisse où on l'abandonne à la fermentation spontanée ; au bout de 3 jours on peut le donner au bétail à raison d'environ 10 kg. en lieu et place de paille. — La température de fermentation doit rester de préférence entre 50 et 60°, surtout pour les chevaux ; si cette température, qu'on fera bien de contrôler au moyen d'un thermomètre enfoncé dans la masse, menace d'être dépassée, il faut remuer et même étendre le tas, et, au cas où accidentellement cette température serait dépassée, ou si une seconde fermentation se produisait, ou encore si la préparation avait été trop fortement ou pas suffisamment humectée, elle n'en serait point perdue pour cela : les bœufs ne la refuseraient aucunement.

Nous avons vu que le meilleur moment pour effectuer la récolte des ramilles, tombe précisément sur une époque où le travail ne manque pas pour l'agriculteur, aussi la plupart d'entr'eux se contenteront-ils de ramilles récoltées et broyées en hiver, alors qu'ils disposent de tout le temps voulu et que la manutention est beaucoup plus simple et moins délicate. Il s'agira dès lors de conserver ce fourrage jusqu'au moment du besoin. Voici comment on s'y prendra :

Si l'on veut ne le garder que quelques jours, il suffit de l'étendre à l'air, mais sous couvert, en couches aussi minces que possible, et le retourner fréquemment jusqu'à ce qu'il soit sec, ou en tous cas, jusqu'à ce que la fermentation soit terminée. Mais s'il s'agit de le conserver plus longtemps, de pouvoir même le mettre en sac et l'expédier dans le commerce, il faut une dessiccation complète. La même maison, *Laué et Troschel* à Hambourg, a

réussi à le rendre facile à conserver et à transporter en le pressant en gâteaux au moyen d'une machine spéciale.

Pour l'usage cependant, il va sans dire que ces gâteaux seraient d'un coût trop élevé. Les paysans pourront utiliser un moyen moins dispendieux de conserver une certaine quantité de ce fourrage aussi longtemps qu'ils voudront, et cela par le mariage (Einsäuern) :

On creuse une fosse à parois verticales d'environ 2 m. 50 de largeur, 1 m. 60 de profondeur, la longueur variant suivant la quantité de fourrage à conserver; le fond de la fosse ne doit pas avoir de l'eau; on y entasse le fourrage frais et à l'état d'humidité naturelle par couches régulières et bien tassées; le malt y aura été mélangé déjà dans la machine à broyer, tandis que le sel (environ 100 gr. pour 50 kg.) sera répandu entre les couches. Dès que le tas arrive à 1 ou 2 pieds au-dessus des bords de la fosse, on arrange la surface supérieure en forme de toit pour faciliter l'écoulement de l'eau de pluie; on étend par dessus 2 à 3 cm. de feuilles sèches ou de paille et on recouvre le tout d'une couche de 60 à 80 cm. de terre bien serrée et tassée, de manière à ce que l'air ne puisse pénétrer jusqu'au fourrage. Entre les différentes couches de fourrage, on peut aussi placer, sur une épaisseur de 10 à 15 cm. des feuilles de raves et de carottes qui seront ainsi également bien conservées.

Nous donnerons encore ici la recette la plus recommandée pour préparer la pâture avec du fourrage conservé comme nous venons de l'indiquer :

Prendre la ration journalière (6 à 10 kg. par tête de bétail), l'arroser avec 3 litres par 10 kg. pour du fourrage frais, 6 litres pour du fourrage sec, d'eau tiède dans laquelle on a préalablement fait dissoudre 300 à 500 gr. de tourteau; y mêler avec soin la ration ordinaire d'abondances, pommes de terre, son, etc.; laisser fermenter 24 heures, puis y ajouter  $\frac{1}{3}$  de paille hachée, foin ou regain et au bout de 6 heures la pâture est prête. Préparée de cette façon elle a une odeur agréable et le bétail la préfère même au foin.

Un point intéressant nous reste encore à élucider pour avoir terminé cette étude : comment le bétail se trouve-t-il de cette nourriture ?

Tous les agriculteurs qui en ont usé d'une manière rationnelle et intelligente sont d'accord pour affirmer n'y avoir pu découvrir

aucun inconvenient pour n'importe quel bétail. Les seules difficultés qu'ils ont pu rencontrer gisent dans la préparation, notamment dans l'acquisition et surtout la mise en action d'une machine; pour y arriver sans trop de frais les éleveurs feront bien de se syndiquer, chez nous surtout, où la propriété est en général si morcelée.

Partout on a constaté de bons résultats sur la production du lait, augmentation sur sa teneur en matières grasses et légère augmentation également dans le poids des animaux nourris aux brindilles. Les animaux de trait n'ont accusé aucune déperdition de forces et se sont montrés tout aussi résistant aux fatigues.

Autant que la chose est possible, il est toujours préférable cependant de ne pas adopter ce mode d'affouragement comme unique nourriture; ce doit être un complément aux fourrages ordinaires; mais en tous cas, on fera incontestablement mieux d'utiliser la ramille comme fourrage et la paille comme litière, plutôt que le contraire; la litière de ramilles ne donne en effet jamais qu'un fort mauvais fumier.

Quant au prix de revient, il est difficile de donner un chiffre; il variera énormément suivant les circonstances locales, mais sauf peut-être dans des cas exceptionnellement défavorables, le fourrage de ramilles reviendra sensiblement meilleur marché que foin et paille.

Il est du reste à prévoir et à espérer qu'en cas de manque de foin, les administrations cantonales vendront les ramilles provenant des exploitations forestières, ou autoriseront leur récolte dans les endroits non dommageables, à des prix très bas, peut-être même gratuitement, comme il a été fait chez nous pour la feuille sèche en 1893.

P. Tz.

---

### Beitrag zur Einführung der gerüsteten und eingemessenen Holzabgabe in Gemeindewaldungen.

Von *Ad. Müller*, Kreisförster in Meiringen.

(Schluss.)

Was nun die Verteilung des Holzes angeht, so ist dieselbe wiederum örtlich eine sehr verschiedene. Bei Gemeinden mit reiner Loosholzwirtschaft — im Gegensatz zu solchen, die ausser Loosholz auch Reparationsholz an Gebäudebesitzer abgeben —